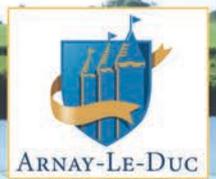


Vivre à Arnay



ARNAY INFO
www.arnay-le-duc.com



Dans ce numéro

Le Mot du Maire	1-2
Etat-civil	2
Infos locales	3-4
Infos associations	5-6
Le tri des déchets	7
L'Arroux Et Environnement	8

**Horaires
d'ouverture de la
Mairie**

Tel: 03 80 90 03 44

Du lundi au jeudi
10h00 – 12h00
14h00 – 16h00

Le vendredi
10h00 – 16h00
sans interruption

Juin 2015
n°71

Le Mot du Maire



Chers Amis,
2015 est la première année complète du mandat que vous nous avez accordé. Au travers des pages du magazine municipal, vous découvrirez ce qui fait l'actualité de notre belle ville.

Je vous invite à partager ensemble les dossiers sur lesquels l'équipe municipale travaille :

TRAVAUX DE VOIRIE :

- Rue du Collège depuis la place du craquelin jusqu'à la rue des Trois Tourelles, réfection des trottoirs, reprofilage et renforcement de la voie avec une finition d'enrobé.
 - Rue de l'Ally, reprofilage et renforcement de la voie.
 - Rue de la Garenne, reprofilage et renforcement de la voie
 - Rue Lucienne et Jean Barnet, création et aménagement de trottoirs
- Rue de Barive, voie industrielle, élargissement de la voie pour permettre le croisement de poids lourds
- Courant septembre, nous débuterons les travaux d'aménagement de la Place du Craquelin avec la création de places de stationnement dont une pour handicapés.

Un contrat a été passé avec le Cabinet PRONAOS Architecture pour l'aménagement de l'ancien centre social comprenant l'aménagement d'une cuisine, travaux d'électricité, mise en place d'un ascenseur, changement de la chaudière y compris traitement de l'accessibilité extérieure.

Aménagement des locaux pour la mission locale dans le bâtiment près de la poste, ces travaux ont été réalisés par le personnel technique de la ville d'ARNAY.

A la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé), nous devons procéder à l'élaboration du profil des eaux de baignade de l'étang Fouché, ce dossier a été confié au bureau d'études ARTELIA.

Le 6 mai 2015, la commission de délégation de service public s'est réunie en présence du cabinet MLV Conseil pour l'ouverture et l'analyse des offres pour le développement et l'exploitation du Camping de l'Etang Fouché. Les auditions des trois candidats devront avoir lieu dans les prochains jours.

Lors des séances des 16, 17 et 18 mars 2015, le Conseil Municipal de PARIS a autorisé la cession des biens situés rue des Ursulines et 2 rue de la Cour Roche au prix proposé par le Conseil Municipal de la Commune d'ARNAY-LE-DUC pour l'ensemble immobilier. La signature de l'acte devrait intervenir dans les prochains mois.

Suite à l'accident d'un camion dans la traversée d'ARNAY-LE-DUC, nous avons organisé des réunions avec le Conseil Départemental et les représentants de l'association des riverains pour réfléchir sur la possibilité de faire ralentir les véhicules dans la traversée de l'agglomération.

La dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat représente une part substantielle des ressources budgétaires de notre Commune.

Il semble bien que la baisse déjà amorcée de cette dotation depuis 2014, va s'accroître dans les prochaines années pour participer à la réduction des déficits.

Une solution immédiate, la plus facile, augmenter les impôts locaux ?

De nombreuses municipalités l'ont adoptée, pas nous, restant fidèles à nos engagements auprès des habitants de la Ville d'ARNAY-LE-DUC lors de la campagne 2014.

Cette année, les taux de la taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, et CFE (voir encadré page 2) ont diminué :



Arny-Le-Duc

ACTUELLEMENT 20°C

LES INDISPENSABLES

A partir du 1° Juillet, la ville se dotera d'un nouveau site internet. En plus des informations administratives, nous y trouverons un blog, un agenda participatif et bien d'autres nouveautés. Les associations et acteurs locaux pourront par exemple, directement proposer leurs manifestations. Pour découvrir toutes les nouvelles fonctionnalités, rendez-vous sur arnay-le-duc.com. Par ailleurs, la municipalité a ouvert une page facebook "Arny le Duc" qui permet aux abonnés de suivre l'actualité de la ville."

Année 2014

Année 2015

Taxe d'habitation	19.10 %	18.10 %
Taxe foncière bâti	18.20 %	17.22 %
Taxe foncière non bâti	41.15 %	38.93 %
CFE	15.66 %	14.81 %

Pour compenser le relèvement des taux prévus par la Communauté de Communes afin de trouver un équilibre budgétaire, ceci grâce au travail des élus et des services de la Ville.

Nous conservons avec des soucis d'économie et de gestion rigoureuse, gage d'une cohésion économique sociale et locale ce qui nous permettra d'assurer et de renforcer l'ensemble des services qui reviennent à la Municipalité, d'investir dans de nouveaux équipements, de soutenir nos associations locales et de multiplier la fréquentation de notre ville.

RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

COMMUNE	RESULTAT DE L'EXERCICE	REPORT 2013	RESULTAT 2014
Fonctionnement	214 717.78	411 304.35	626 022.13
Investissement	-76 458.15	-292 305.47	-368 763.62
ASSAINISSEMENT			
Fonctionnement	69 214.18	231 097.92	300 312.10
Investissement	-172 384.17	-49 637.92	-222 022.09
CAMPING			
Fonctionnement	31 135.95	-155 623.84	-124 487.89
Investissement	9 375.61	288 093.10	297 468.71
ZONE ARTISANALE SUD			
Fonctionnement	0	-2 491.54	-2491.54
Investissement	-136 224.43	-88 174.48	-224 399.21
LOTISSEMENT LES HAUTS DE LA FLAINE			
Fonctionnement	74 149.40	252 931.62	327 081.02
Investissement	0	-520 328.85	-520 328.85
TOTAUX			
Fonctionnement			Excédent 1 126 435.82
Investissement			Déficit 1 038 045.06
RESULTAT DEFINITIF			Excédent 88 390.76

Festiv'ArTnay organise la fête de la musique le samedi 20 juin au centre-ville.

Le Duo « Métissage » viendra agrémenter cette soirée. Salvatore GRECO à la guitare, Gilles DELHOMMEAU au clavier et au chant interpréteront des chansons et des musiques Hispano-Latino, Italiennes et Françaises.

Les musiciens et chanteurs amateurs sont invités à venir participer à cette belle soirée annonciatrice de l'été.

Les enfants des écoles, l'harmonie, la chorale, les jeunes musiciens de l'école de musique sont tous les bienvenus pour cette manifestation.



Communes : reste à réaliser	Dépenses	286760
	Recettes	709310
	Excédent	422550
Assainissement : reste à réaliser	Dépenses	127540
	Recettes	148650
	Excédent	21110

EXCEDENT TOTAL : 532050,76 €

Ils viennent confirmer notre volonté de gestion et notre détermination à vous assurer une qualité de vie et un soutien sans faille aux entreprises locales. Notre ville avance, se modernise et place au cœur de sa politique la dimension humaine qui en fait son esprit.

DECES

Bernadette, Thérèse, Marie, Jeanne CHEVALIER épouse DEROYE - 80 ans - domiciliée à Chazilly - le 9 janvier
 Renée, Clémence BIGEARD veuve FICHOT - 91 ans - Hôpital Local - le 22 janvier
 André, Jean PELTRET - 60 ans - domicilié à Plombières les Dijon - le 30 janvier
 Michèle, Marcelle, Madeleine SIRE épouse GUIDOT - 83 ans - domiciliée à Bligny-sur-Ouche - le 30 janvier
 Marcelle ARZEDI divorcée FEUILLADE - 93 ans - Hôpital Local - le 10 mars
 Charles, Louis, Pierre BODIN - 83 ans - Hôpital Local - le 11 mars
 Gisèle, Mauricette LETENEUR veuve NAÏLI - 87 ans - Hôpital Local - le 15 mars
 Marie, Madeleine BRUGNOT épouse HUMBERT - 66 ans - domiciliée à Viévy - le 20 mars
 Jeannine, Henriette, Juliette MIGNARD veuve SIMON - 85 ans - Hôpital Local - le 31 mars
 Marcel, Léon NOUVEAU - 83 ans - domiciliée à Epinac (Saône et Loire) - décédé le 9 avril
 Jean-Claude NICOLAS - 80 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 15 avril
 Marcel LUCOTTE - 93 ans - domicilié à Ladoix-Serrigny - le 2 mai
 Marcel, Louis BONNARD - 87 ans - Hôpital Local - le 14 mai
 Monique, Yvette BILLARD veuve HENRY - 71 ans - domiciliée à Lacanche - le 16 mai

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

THIL Shanna née le 24/05/2015 à Beaune

Infos locales



Patrick DUREUX a fait valoir ses droits à la retraite

En juin 1992, il est recruté en tant qu'auxiliaire au Camping de Fouché.
En septembre 1992, il est embauché en qualité de stagiaire puis titulaire en 1993. Il a assuré la gestion du camping avec son épouse jusqu'en 2004, date à laquelle le camping a été mis en délégation de service public.
En 2004, il a intégré les services techniques de la ville jusqu'au 30 janvier 2015, ayant demandé à bénéficier d'un départ à la retraite le 1^{er} février 2015. Le personnel communal actuel et les retraités se sont associés aux élus pour souhaiter à Patrick une longue et bonne retraite.

Rappel
Marché hebdomadaire : jeudi matin

Marché des produits locaux
1er et 3ème Samedi 8h30 - 12h30

Foire mensuelle place de la Mairie
1er jeudi de chaque mois

Fête Patronale 11-12-13-14-15 juillet

13 juillet

Retraite aux flambeaux

21h30 : retrait gratuit des lampions
devant l'ancien Centre Social

22h00 : Départ Place de la Mairie
Défilé dans la ville

Arrivée : l'Arquebuse (Fête Foraine)

14 Juillet

22h15/30 Base de Loisirs de Fouché
FEU D'ARTIFICE

Base de Loisirs de Fouché Ouverture de la baignade du samedi 27 juin au dimanche 23 août

La baignade sera surveillée de 12h30 à 19h00 les samedi, dimanche et jours fériés et de 13h30 à 19 h les autres jours pendant cette période, sauf le lundi (repos)

Un nouveau bateau-pédalier de quatre places arrive à la Base de Loisirs. Comme chaque année, les trois associations locales (AJPA, Gaule Arnétoise et Festiv'Art'Nay) assureront l'ouverture du « point détente » et la location des bateaux-pédaliers ».

Retour en images sur la Commémoration du 70ème anniversaire du 8 mai 1945/2015





Depuis le 10 février, ouverture d'une cordonnerie, maroquinerie, bagagerie au 21 rue St honoré.
D'autres services vous sont proposés : clés, tampons, gravure, couture sur cuir, vente de trophées, de produits d'entretien du cuir et accessoires.
Tél : 03.80.64.50.47



Le 18 avril dernier, sur le site de la base de loisirs de Fouché avait lieu la finale départementale des épreuves athlétiques et sportives communes aux sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et jeunes sapeurs-pompiers de la Côte d'Or. Le colonel Jean Chauvin, directeur départemental des services d'incendie et de secours était présent pour la remise des médailles.

Venez à la rencontre du Centre de secours d'Arnay le Duc, qui recherche des volontaires âgés de 16 à 55 ans. Vous avez du temps libre, rejoignez l'équipe locale en contactant le lieutenant Bonnet chef du CIS d'Arnay le Duc au 06.73.90.01.45.

8 Sapeurs-Pompiers sur 10 sont des volontaires
Alors pourquoi pas VOUS !



36 pages sur la vie associative d'Arnay le Duc
Ce magazine épuisé chez l'éditeur est encore disponible à l'Office du Tourisme



Reprise de l'ancien magasin Vival avec l'enseigne PROXI. Brahim vous accueille dans la superette avec dépôt de pain, journaux et prochainement bouteilles de gaz.
Tél : 03.80.64.55.87.

*A noter : les associations qui souhaitent utiliser le bulletin municipal pour diffuser leurs messages doivent remettre textes et photos avant le 20 septembre, décembre ou mai, au secrétariat de mairie.
Courriel: mairie-arnay-le-duc@wanadoo.fr*

Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu les jeudis 13 août et 12 novembre de 8h30 à 11h30 au Centre Social

Infos associations



L'association « La Gaule Arnétoise » organise plusieurs concours de pêche dans l'année. C'est lors du concours du 16 mai (41 participants) organisé au plan d'eau (Chabrol) que Guy Latour a remporté le 1er prix des adultes. Le 1er prix dame est revenu à Mme Reboul. Le 1er prix jeune à Nicolas Patrou et celui du 1er enfant à Esteban De-meuzoy. Près de 230 truites ont été prises au cours de la journée.

Photo: Le Président J.P. Sonvico et Claude Chave entourant les lauréats

L'Office de Tourisme, avec M. Balizet, organise son traditionnel voyage des fleurs le samedi 25 juillet 2015.

Destination : la découverte des villages fleuris du Jura.

Au programme : Le matin, visite de Rochefort-sur-Nenon, village de 570 hab classé 3 fleurs et de Rainans, village de 205 hab classé 3 fleurs. Déjeuner au restaurant Chez Bach (Logis de France) Après midi, visite du jardin Les Hortensias du Haut Bois, classé "jardin préféré des français" avec plus de 450 espèces différentes de fleurs. Tarif 62 € par pers comprenant transport, visites et déjeuner. Inscription à l'Office de Tourisme 03.80.90.07.55 (règlement à l'inscription)



Nos champions de cross country !

Le cross-country est une des disciplines de l'athlétisme qui a toujours été l'un des points forts de la section Athlétisme de l'Association Omnisport d'Arnay-le-Duc. La saison hivernale 2014/2015 vient tout juste de se terminer. Elle a une nouvelle fois été riche en événements avec de très belles performances des athlètes de l'AOA Athlétisme. Le 3 avril dernier, Monsieur le Maire et la municipalité d'Arnay-le-Duc ont mis à l'honneur tous les athlètes filles et garçons qui ont obtenu un podium aux championnats de Bourgogne de cross-country, s'illustrant ainsi au plus haut niveau régional.

- **Équipe benjamine, championne de Bourgogne** : Romane PUJOS, Chloé LALIGANT, Bénédicte BIZOUARD, Amélya DELPUECH, Blanche MINET, Anaïs THEVENOT.
- **Équipe minime fille, championne de Bourgogne** : Coline PONNELLE (**championne de Bourgogne et 3ème aux championnats de France scolaires**), Stessy LEHMANN, Marie Amélie TABOURET, Lisa MAURAGE, Romane BELIN, Camille MOUTARD.
- **Vice-championne de Bourgogne** : Audrey MICHOT, cadette, 83ème aux championnats de France.
- **Équipe benjamin, vice-championne de Bourgogne** : Robin JEANNIN, Baptiste BOEUF, Louis DERUYE.
- **Équipe minime garçon, 3ème** : François MICHOT, Tom BOUCHARD, Guillaume MINET, Julien CHENO, Nordine GUENAOU, Quentin BERLORGEY.



Organisé par l'UCIA du Pays d'Arnay

Depuis 15 ans, tous les jeudis soirs en juillet et août, la ville s'anime et les ruelles du centre-ville historique prennent des allures de fête : les commerces sont ouverts jusqu'à 23h, un marché nocturne composé d'artistes et d'exposants venus de toute la région s'organise dans les rues, divers points de restauration sont présents.

Et pour égayer le tout, des groupes de musique se produisent sur chaque place de la ville. L'ambiance y est festive et conviviale, c'est le rendez-vous incontournable de l'été à Arnay-le-Duc. La notoriété des « Nocturnes Estivales » s'est accrue dans toute la région au fil des années, et c'est ainsi que 3000 personnes environ se retrouvent chaque jeudi soir pour déambuler dans les rues et passer un moment de détente !

Cette année, deux nouveautés :

Le thème retenu en 2015 est : « L'art dans tous ses états »...ainsi, l'art sera partout et différentes vitrines seront animées par des objets d'art, sculptures, photographies, etc...pour le plaisir des yeux !

Un espace dédié aux enfants est prévu parking Saint-Honoré : jeux et gourmandises seront au programme...Petits et grands vont se régaler !

Il est fortement conseillé de réserver vos repas sous le barnum dans la semaine précédant l'événement, au numéro de téléphone indiqué.

Toutes les informations utiles sont sur le site www.arnay-le-duc.com ou sur la page Facebook « Nocturnes Estivales-Arnay ».

PROGRAMME NOCTURNES ESTIVALES 2015

9 Juillet : Grande parade d'ouverture

des Nocturnes Estivales à 18h30

Vin d'honneur offert par la Mairie d'Arnay-le-Duc

Restauration sous le barnum - A préciser...

(Version privée - P.Legret 03 80 90 18 91)

LES GROUPE

Place du craquelin : **Des z'Accords d'âge** (mus.tradition.)

Place de la mairie : orchestre **Gérard Puech** (musette)Rue

St Honoré : groupe **Marie & Angelo** (variétés)

Animation dans les rues : troupe **Les Coureurs de toit**

16 juillet :

Restauration sous le barnum - moules frites

U.C.I.A (Le Caveau 03 80 90 28 57)

LES GROUPE

Place du craquelin : **Les Archers de l'Auxois** (violons)

Place de la mairie : groupe **Fanny Williams** (variétés)

Rue St Honoré : **Lionel Carré** (variétés)

23 juillet :

Restauration sous le barnum – l'Amicale des Sapeurs-

Pompiers - (06 74 63 12 49- 06 19 05 22 38 - 0771004347)

LES GROUPE

Place du craquelin : groupe **Fever** (variétés)

Place de la mairie : **La Marquise** (swing-blues-reggae)

Rue St Honoré : **Emilio Armillès** (variétés)

30 juillet :

Restauration sous le barnum – moules frites

U.C.I.A (Le Caveau 03 80 90 28 57)

LES GROUPE

Place du craquelin : groupe **Jurassic Blues** (variétés)

Place de la mairie : **François Guyot** (musette)

Rue St Honoré : groupe **Buffalo Gil's** (variétés)

6 août :

Restauration sous le barnum – restaurant CHEZ HENRI (03 80 90 14 93)

LES GROUPE

Place du craquelin : **Swing by me** (jazz manouche)

Place de la mairie : **Magnitude 5** (variétés)

Rue St Honoré : **Duo Hamn** (samba,tango)

13 août :

Restauration sous le barnum – moules frites U.C.I.A (Le Caveau 03 80 90 28 57)

LES GROUPE

Place du craquelin : **Angkor-Band** (variétés)

Place de la mairie : **Trianon Musette** (musette)

Rue St Honoré : **Karaoké**

Place St Honoré : Spectacle **Les Artistes en Fête** (cirque)

20 août :

Restauration sous le barnum – association des Jeunes Agriculteurs du pays d'Arnay

(Mickaël PACAUT-MIMEUR 06 11 86 49 72)

LES GROUPE

Place du craquelin : groupe **Fanny Williams Blues Band** (variétés)

Place de la mairie : groupe **Gaz-Nat** (variétés)

Rue St Honoré : groupe **Duel** (variétés)

Depuis le 1er mai,
Karen et Franck
vous accueillent
au Terminus



Hôtel 7 chambres
Ouvert tous les jours sauf le lundi soir

Tél 03 80 64 16 29



L'association JPA vous informe :

**21 JUIN VIDE GRENIER
BASE DE LOISIRS DE FOUCHE**

**4 JUILLET : LES RENDEZ-VOUS DES AMIS DE LA RN6
PARKING DU MUSEE DE LA RN6**

5 JUILLET : MOULES- FRITES - BASE DE LOISIRS DE FOUCHE

8 et 19 JUILLET : FETE DU LAC et VIDE GRENIER

26 JUILLET : PAËLLA - BASE DE LOISIRS DE FOUCHE

1 AOUT : LES RENDEZ-VOUS DES AMIS DE LA RN6 - PARKING DU MUSEE DE LA RN6

Déchets: Encore trop d'incivilités



efficacement les déchets, le territoire est hélas encore trop souvent confronté à diverses problématiques : Non-respect des jours et heures de collecte, sacs éventrés, non-respect du tri sélectif, abandon de déchets de toutes sortes. Tel est encore aujourd'hui le portrait que dressent régulièrement les agents de collecte sur le territoire et tout particulièrement sur la commune d'Arnay Le Duc.

✓ S'équiper d'un conteneur afin de remédier aux problèmes de sacs éventrés.

A noter que les agents assurant la collecte ne sont pas chargés du nettoyage des débris dispersés dans les rues mais relève bien des usagers du service.

En cas de non respect, les agents de collecte se verront le droit de refuser la poubelle lors du ramassage par un adhésif « refus de collecte ».

Si la Municipalité a pour mission de garantir le nettoyage de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme.

Les habitants sont donc invités à prendre connaissance du règlement de collecte des ordures ménagères * qui stipule entre autre que les usagers se doivent de :

Soyons responsables de nos déchets, stoppons ces incivilités qui dégradent notre cadre de vie.

Malgré les dispositifs mis en place par la Communauté de Communes du Pays D'arnay afin de gérer

- ✓ Respecter les consignes de collecte et de tri.
- ✓ Sortir leur poubelle la veille du jour de collecte à partir de 19h

*disponible en mairie, à la Communauté de Communes du Pays d'Arnay et sur le site internet : www.cc-pays-arnay.fr

Chaque geste de tri est un grand geste : TRIONS !

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA POUBELLE ORDINAIRE.





À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE À VIDER, INUTILE DE LES LAYER.



Pots et bocaux en verre. Bouteilles en verre.



À RECYCLER

EMBALLAGES À DÉPOSER EN VRAC DANS CE BAC DE TRI.



Bouteilles et flacons en plastique.



Briques et emballages en carton.



Emballages en métal.



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT.



Journaux, magazines, publicités et prospectus.



Annuaire, catalogues, livres et cahiers.



Courriers, lettres et enveloppes.



Pour toute information sur le tri et le ramassage des ordures ménagère, contactez :

Communauté de Communes du PAYS D'ARNAY

6 rue des Ursulines - BP66 - 21230 ARNAY LE DUC

Tel: 03.80.90.18.36

Fax: 03.80.84.87.32

Courriel: communepays-arnay@wanadoo.fr

La restauration hydro morphologique de l'Arroux sera réalisée à partir de mi 2016

Une étude de faisabilité subventionnée à 80% a été réalisée. La restauration physique du lit d'étiage et du fonctionnement de l'hydrosystème, avec intégration paysagère se fera sur 4 tronçons. Pour information, les aménagements terminés ressembleront de près à ces maquettes réalisées par la Société Artelia, plus de 90 ans d'expérience dans les métiers de l'eau et spécialiste de l'environnement.

En 2016, sur nos prochains bulletins, nous ne manquerons pas de vous faire suivre la remise en valeur de cette affluent de la Loire qui traverse notre ville.

Les différentes légendes incluses dans ces maquettes vous permettront de mieux visualiser ce projet.

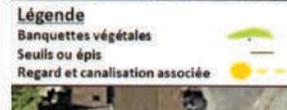
Environnement

Le désherbage fait partie de nos actions récurrentes au cours du printemps et de l'été. Nos employés chargés de traiter l'espace public font des stages de formation dans le but de préserver notre environnement.

Plus d'écoulement de produits dans les rivières ou zones sensibles. Une nouvelle politique zéro phyto se met progressivement en place jusqu'à la disparition à cours terme. Nous nous équipons de machines permettant de traiter mécaniquement les zones où l'herbe fait sa place. Ne soyez pas surpris de constater le long des murs de l'herbe dont la pousse sera contrôlée, mais non traitée chimiquement. C'est une nouvelle vision de notre politique d'entretien de voirie. L'an passé, nous avons laissé volontairement des pousses d'herbe aux abords et passages de ponts. Constat: des riverains de l'Arroux ont traité chimiquement.

Sensibiliser la population à l'environnement

La conservation d'une zone de biodiversité urbaine est également une opportunité pour sensibiliser les habitants aux problèmes environnementaux. Montrer qu'il existe également une biodiversité à proximité de chez eux, en ville, et qu'elle est également soumise à de très nombreuses menaces (destruction des habitats, pollution, réchauffement climatique, prélèvements...) peut être un bon moyen de sensibiliser ces personnes. La sensibilisation environnementale de la population est indispensable pour agir sur le long terme en complément des actions de conservation et de protection de la biodiversité.



Un exemple à la hauteur de Maison Régionale des Arts de la Table

